LA CÔTE DES BRUMES 2023 BLANC

DOMAINES MICHEL BOUTIN - CLOS REGAIN

Vignobles de France Régions viticoles Sud-Ouest

La Côte des Brumes est une vendange de Petit Manseng issue d'une sélection de parcelles dont l'exposition permet d'atteindre une grande complexité. Le vin est élevé dans differents contenants pour offir un assemblage étonnant. Son potentiel de garde et sa structure le place parmi les grands blancs secs du Sud-Ouest.

Accords mets et vins

Cuisse de pintade aux morilles, garbure, soupe de poisson, plateau de fromages.

Détails

Domaine : Domaines Michel Boutin - Clos Regain
Couleur : Blanc
Millesime : 2023
Degrès : 14,5 %
Viticulture : Raisonnée
Contenance : 0,75 L
Cépages : Petit Manseng
Région : Sud-Ouest
Appellation : IGP Comté Tolosan Pyrénées Atlantiques

Caractéristiques

Terroir : Argile rouge à galets
Cépage : 100% Petit Manseng
Vendange : Vendanges manuelles sélection parcellaire de petit manseng sur les coteaux au sud mi octobre.
Viticulture : 4000 pieds / hectare sur le piémont pyrénéen, travaillés essentiellement manuellement. Taille en guyot, épamprage et effeuillage pour une maturité optimale du raisin et un rendement maitrisé.
Vinification : Les raisins sont délicatement pressés puis le moût est entonné en barriques de chêne français et en jarre en grès pour la fermentation.
Elevage : Le vin séjourne 18 mois sur lies avec des bâtonnages réguliers en barrique de chêne français et jarre en grès.

Dégustation

Robe : Robe jaune or à reflet brillant
Nez : Un nez complexe sur le fruit confit et les fruits exotiques mûrs.
Bouche : L'attaque franche développe beaucoup de volume et de sucrosité, la bouche est aromatique et structurée avec beaucoup de richesse.
Garde : 10 ans
Température de service : 14°c

HISTOIRE DU DOMAINE

Michel Boutin, entrepreneur Québécois est tombé amoureux de la région de Jurançon et de ses vins. Un domaine renommé était à un tournant de son histoire. Michel Boutin, premier Québécois à s'installer en Jurançon, et son équipe allaient en poursuivre l'histoire. Les millésimes produits depuis ce jour ont mis en évidence une différence flagrante entre certains terroirs du domaine. Accompagné de Julien l'œnologue et de Lionel l'agronome, Michel a décidé de vinifier ces parcelles séparément. Ainsi est né le Clos regain, un domaine au sein du domaine, consacré uniquement et exclusivement au meilleur ! Découvrez aujourd'hui ce Clos Regain, qui tel un hommage à Jean Giono fait renaître un terroir extraordinaire !